الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

« Les médias peuvent contribuer à faciliter la transition d'une situation de droits garantis à une situation de droits vécus » Mme Latifa Akharbach, au Forum de l'Union Nationale des Femmes du Maroc

30 oct 2019

Mme Latifa Akharbach, Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), a affirmé que « les médias peuvent jouer un rôle prépondérant dans le processus de réduction du fossé historique existant entre la condition des femmes et celle des hommes en raison des pratiques discriminatoires fondées sur le genre, car ils peuvent contribuer à faciliter la transition d'une situation de droits garantis à une situation de droits vécus par les femmes »

Au cours de son intervention lors de la 6ème édition de ce Forum de réflexion, organisé mercredi 30 octobre par l'Association régionale de l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM) à Salé, Mme Akharbach a souligné que « la Haute Autorité, en tant qu'institution indépendante de régulation et de bonne gouvernance dont l'action se fonde sur les principes constitutionnels d'égalité citoyenne et de

liberté de la communication, considère que la question de l'égalité homme-femmes renvoie à la responsabilité des médias en matière de consolidation démocratique. La Haca, a-t-elle souligné « assure le suivi dans les contenus médiatiques audiovisuels de la question de la parité et de l'égalité de genre en la mettant en rapport avec le principe de garantie du pluralisme et de la diversité qui sont des fondamentaux de l'information dans les sociétés démocratiques ».

Mme Akharbach a par ailleurs relevé que l'action des régulateurs est d'autant plus importante que les médias peuvent jouer un rôle ambivalent : être un outil de lutte contre les stéréotypes fondés sur le genre et un moyen de promotion de l'autonomisation des femmes , ou bien, a contrario, contribuer, même de manière inconsciente, à la production et à la reproduction de stéréotypes et de représentations discriminations contre les femmes. Cela tient au fait qu'il existe « un fond de culture et un patrimoine de la discrimination » antérieurs aux médias et à la communication modernes».

Dans son intervention, la Présidente de la HACA a également mis en exergue l'action de la Haute Autorité en matière de lutte contre les stéréotypes de genre et la promotion des bonnes pratiques journalistiques relatives à l'autonomisation des femmes et à la culture de l'égalité. Elle a souligné par ailleurs la dimension pédagogique des décisions de sanction prises par le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle à l'encontre d'opérateurs ayant diffusé des contenus d'information ou des messages publicitaires portant atteinte à l'image et à la dignité de la femme .

Le Forum de l'Association régionale de l'UNFM a été organisé cette année sous le thème « La femme, de la vulnérabilité à l'autonomisation : perspectives prometteuses ». Plusieurs partenaires se sont associés à l'événement notamment la chaire académique "Lalla Meryem pour la femme et l'enfant", le ministère de la Solidarité, du développement social, de l'égalite et de la famille. l'Université Mohamed 5, Barid Al maghrib, etc.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B